

Agenda 21 Plérin	
Axe 4 : Favoriser la cohésion sociale et la solidarité entre les différents publics et générations	
Action 26 : Poursuivre l'animation des jardins familiaux et développer les jardins partagés	
Contexte	<p>Des jardins familiaux existent depuis de nombreuses années sur la commune de Plérin, 12 parcelles ont été réaménagées en 2008 à proximité de la zone commerciale du Chêne Vert.</p> <p>Des animations sont proposées par le Pôle Solidarité Santé de la commune en partenariat avec un animateur local. Celles-ci permettent de créer du lien entre les jardiniers. Des projets collectifs commencent à voir le jour.</p> <p>Par ailleurs, la liste d'attente sur les jardins familiaux est longue. Pour poursuivre les actions engagées et mieux satisfaire à la demande dans un esprit de partage et d'intégration, la Ville de Plérin souhaiterait développer des jardins partagés prioritairement dans les quartiers où il y a des immeubles collectifs.</p>
Enjeux DD	Environnemental : Sensibiliser les jardiniers au respect de l'environnement, à la lutte contre l'emploi des phytosanitaires, au jardinage écologique.
	<p>Social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la mixité sociale et la naissance de projets collectifs initiés par un groupe de personnes ayant un but commun. - Créer du lien social et intergénérationnel. - Réapprendre à créer, à faire soi-même. - Apprendre les bases de l'équilibre alimentaire.
	Economique : apporter un complément de ressources
Mesures concrètes	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des jardins partagés sur un ou plusieurs sites d'ensembles collectifs. - Aménager en prenant en compte les enjeux du DD (compostage des déchets, récupérateur d'eau pluviale, abris de jardin, espace de convivialité...) - Intervention d'un animateur auprès des jardiniers : conseils en jardinage, méthodes alternatives à l'emploi des phytosanitaires, initiation de projets.
Pilote	Anne-Marie BERTHAULT, Adjointe en charge des Solidarités.
Partenaires	<p>Centre social</p> <p>Associations de quartier</p> <p>Les jardins créatifs</p> <p>CUCS - Saint-Brieuc Agglomération</p> <p>CAF</p> <p>Terre et Baie Habitat</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Action continue pour l'animation des jardins existants.</p> <p>Montage d'un projet collectif en 2011 – mise en place en 2012.</p>
Budget prévisionnel	<p>2 700 € par aménagement de jardin</p> <p>1400 €/an pour l'animation d'un site</p>
Indicateurs de suivi	Nombre de sites et surface des jardins collectifs